

Image not found or type unknown



Inaptitude et cdd renouvelé

Par **typh**, le **25/06/2008** à **19:11**

bonjour,rnen cdd depuis le 1.06.07 et ce jusqu'au 31.05.08,j'ai eu entre temps 2 visites d'inaptitude le 19.05.08 et le 02.06.08 qui me déclare inapte totale à mon poste.rnEn date du 03.06.08 je reçois une lettre avec accusé de reception de mon employeur me disant qu'il ne pouvait me reclasser et que mon contrat avait été prolongé jusqu'au 31.05.09 sans que je n'en reçoive rien, ni signe quelque chose.rnDe plus,il est noté que durant cette période je ne pourrai percevoir aucune rémunération.rnJe me trouve donc dans une situation où je ne peux percevoir de salaires,ni d'assedic car aucune attestation de sortie ne m'a été délivrée!rnMon avocate a envoyé un courrier les mettant en demeure afin qu'ils m'envoient mes papiers et indemnités sous huitaine mais toujours rien...rnPensez vous que les prud'hom peuvent en tirer quelque chose?et que moi je peux réclamer quelque chose?(si vous savez dites moi à peu près le montant svp.sachant que je perçois 1038€/mois)rnmerci merci merci